

LA FIN D'UN RÊVE : DISLOCATION DE L'EMPIRE ET RESTITUTION DES CARTES RÉUNIES POUR SA CONSTITUTION

par Monique Pelletier

Ancienne présidente du Comité français de cartographie

Les conquêtes de Napoléon et l'extension de l'Empire devaient s'appuyer sur une documentation cartographique importante constituée par l'acquisition ou la confiscation de documents étrangers, comme par un travail cartographique spécifique. Mais le premier Empire s'achève par la dispersion de cette collection prestigieuse qui, comme les œuvres d'art réunies au Louvre grâce à Dominique Vivant-Denon, avait donné à Napoléon une dimension européenne. En effet, de nombreuses cartes retournent alors dans leur pays d'origine.

La constitution de l'Empire et les cartes

Le Dépôt de la Guerre réunit pour les militaires français une documentation importante que Napoléon accroît considérablement pour étayer ses avancées européennes. C'est en 1812 que l'Empire napoléonien connaît sa plus grande extension (fig. 1 : Carte de l'Empire français par d'Atesell, 1811). Il compte 130 départements et de nombreux États dépendants. En mai 1805 est créé le royaume d'Italie. L'année suivante Joseph Bonaparte monte sur le trône de Naples et Louis devient roi de Hollande. En 1807 sont constitués le grand-duché de Varsovie et le royaume de Westphalie ; en 1808 Joseph est proclamé roi d'Espagne ; en 1809, c'est l'annexion des États pontificaux et l'année suivante celle de la Hollande.

Les conquêtes françaises bouleversent les structures de l'Europe : création des départements réunis à partir de 1795, formation de la Confédération du Rhin dont les États déclarent leur indépendance par rapport au Saint-Empire et qui est confortée par le traité de Tilsit du 7 juillet 1807 constituant le grand-duché de Varsovie confié au roi de Saxe. La Prusse devient alors une puissance de second ordre que la Saxe peut neutraliser. Pour les nouveaux découpages, il est indispensable de disposer de bonnes cartes.

Parmi les 39 États de la Confédération citons les plus importants. La Bavière y entre par le traité de Paris du 12 juillet 1806, suivi d'autres traités modifiant ses frontières. Le royaume est gouverné par Maximilien Joseph 1^{er} (1756-1826) qui fournit à

Napoléon le contingent militaire le plus nombreux de la Confédération (Pigeard, 73-84). Un bureau topographique de Bavière est créé en 1801, dirigé par un autochtone, Adrian von Riedl (1746-1809). L'Électeur de Bavière impose ses conditions : la propriété de la future carte doit revenir à la Bavière. Le document, œuvre franco-bavaroise, est gravé à Paris au 1 : 100 000, mais incomplètement (Stein).

Par le même traité de Paris, le grand-duché de Berg est intégré dans la Confédération. Il est confié à Joachim Murat (1767-1815) jusqu'en août 1808 et forme le 3 du même mois six arrondissements (Pigeard 85-97). La Saxe entre dans la Confédération par le traité de Posen du 11 décembre 1806 ; au Congrès de Vienne, la Prusse et la Russie demandent que le royaume soit rayé de la carte, mais l'Autriche et la France obtiennent le rejet de cette proposition (Pigeard 249-259). La Saxe dispose d'une bonne carte au 1 : 33 300 levée sous la direction d'Isaak Jakob Petri (1701 -1776) et publiée à Berlin en 1761-1762, dont le Dépôt fait enluminer et entoiler un exemplaire après la campagne de Russie et dont l'Empereur a fait usage à deux reprises (fig. 2 : Carte de la Saxe par Petri, 1761-1762).

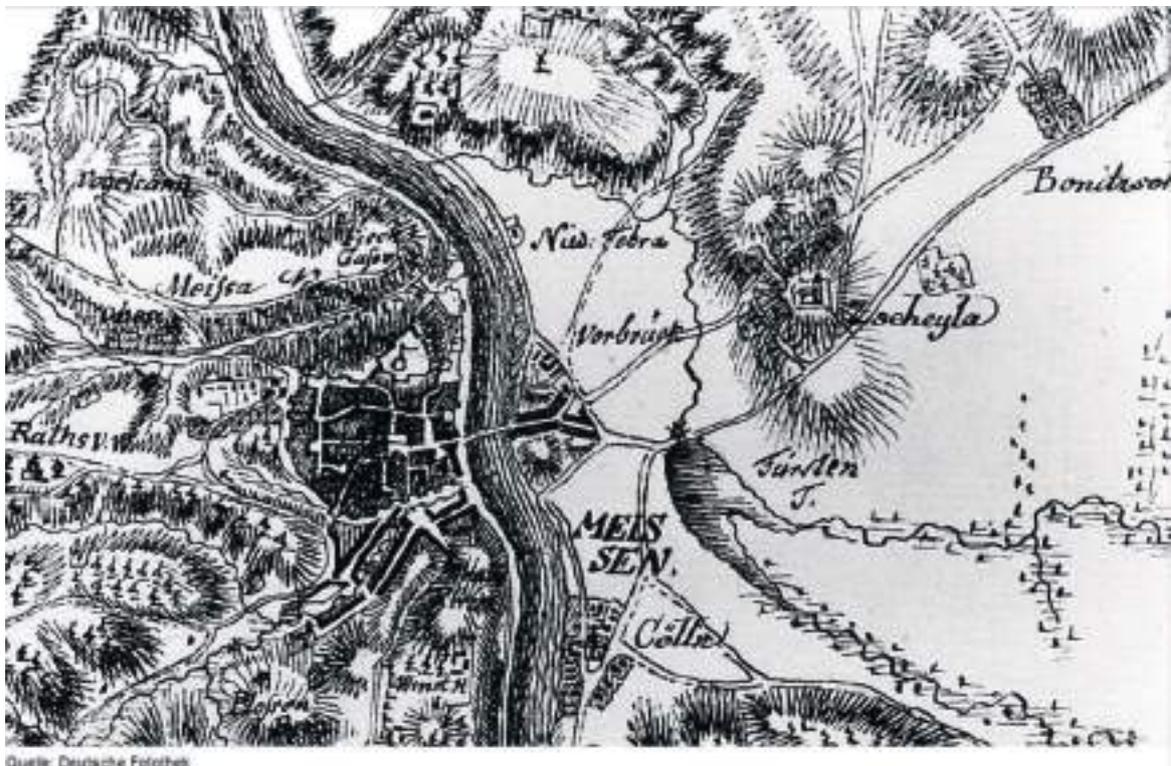
Enfin le royaume de Westphalie, création napoléonienne à la forme singulière, intègre la Confédération par le traité de Fontainebleau du 15 novembre 1807 ; il est organisé en huit départements par Jérôme Bonaparte (1784-1860) (Pigeard 277-295). Antoine-Marie de Villefosse (1774-1852) en dresse une carte minéralogique qui indique la division en départements¹.

¹ Carte du royaume de Westphalie et des pays circonvoisins en 1809 indiquant la situation des mines, usines, salines, carrières et autres ateliers minéralogiques, Paris, Tardieu, 1810.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 1 : Carte de l'Empire français par d'Atesell, 1811



Quelle: Deutsche Fotothek

Figure 2 : Carte de la Saxe par Petri, 1761-1762

La carte de l'Empereur

La principale préoccupation de Napoléon est de disposer de bonnes cartes des États allemands ; le directeur du Louvre, Vivant-Denon, réunit en 1807 de nombreux documents concernant l'Allemagne. Avec ceux déjà possédés, ils forment un ensemble considérable que le Dépôt de la Guerre doit mettre en ordre en signalant les manques éventuels qui sont évidents en Franconie et Westphalie. En 1809, Louis Guislain Bacler d'Albe (1761-1824), chef du bureau topographique de l'Empereur de 1806 à 1814, fait le point sur le sujet, il numérote les feuilles et y porte l'échelle en lieues et toises ; il établit un tableau d'assemblage sur la carte d'Europe d'Aaron Arrowsmith (1750-1833) (4 feuilles, 1796) (Berthaut t. 2, 119-122). Les feuilles sont portées à Napoléon au palais de l'Élysée, Bacler d'Albe en tapisse le parquet : l'Empereur « se couche sur les cartes, examine, parcourt dans tous les sens, toujours sur les pieds et les mains ». En juillet 1809, la carte de l'Empereur est complète, constituée par 420 feuilles au 1 : 100 000. Peu avant, en 1807, l'Institut géographique de Weimar publie les 204 feuilles de la *Carte topographique et militaire de l'Allemagne* qui suit le Rhin à l'ouest et intègre Vienne à l'est². Par ailleurs, le château de Malmaison conserve une importante collection de cartes d'Allemagne ayant appartenu à Napoléon, pliées dans des étuis recouverts de maroquin rouge.

La documentation napoléonienne est constituée de cartes, manuscrites et imprimées, et de planches de cuivre qui permettent de fournir à l'armée des documents en nombre, comme le montre l'exemple de la carte de la Russie européenne. Fin 1810, l'Empereur acquiert, auprès de l'éditeur et libraire Charles Picquet (1771-1827), une carte de Russie en 106 feuilles avec une carte d'Ukraine qui vont servir de base à la publication par le Dépôt de la Guerre de la *Carte de la Russie européenne* au 1 : 500 000, traduite et gravée de 1812 à 1814 sur 77 feuilles (fig. 3 : Carte de la Russie européenne 1812-1814, tableau d'assemblage et fig. 4 : Carte de la Russie européenne 1812-1814, embouchure du Danube). Elle est terminée sous la Restauration, après la fin de la campagne de Russie pendant laquelle l'Empereur dispose quand même d'une carte dont une partie est restée manuscrite

(Tulard, 104-109). À la fin d'août 1812, les feuilles dirigées vers l'État-Major étaient au nombre d'environ 50 000, un chiffre encore jamais atteint (Berthaut, t.2, 247). Les premières livraisons de la carte de Russie remportent un vif succès, mais Napoléon défend le 30 juillet 1812 de « rien vendre de nos dépôts de la Guerre et de la Marine » ; il demande en revanche de fournir gratuitement les cartes aux officiers en mission, et de « faire partir sur-le-champ par un fourgon en poste pour la Grande Armée 500 exemplaires de la nouvelle carte de Russie » (Berthaut, t.2, 234).

Les cuivres produits dérivent parfois de cartes existantes comme dans l'exemple de la Russie. En 1799, le Directoire s'aperçoit de l'utilité de la carte du Tyrol de Peter Anich (1723-1766) et Blasius Hueber (1735-1814), imprimée en 1774³ (fig. 5 : Carte du Tyrol, 1774) ; or cette carte dite « carte des paysans » est devenue très rare alors que la cartographie de l'Autriche demeure manuscrite et secrète. Le Dépôt s'en procure un exemplaire pour faire une réduction qui est publiée en l'an IX (1801-1802) avec des légendes traduites en français.

Mais il est plus simple et moins coûteux d'utiliser directement les cuivres pris à l'ennemi. Ils proviennent notamment des pillages effectués à Turin en 1801, d'où sont probablement issus les cuivres de la carte du Piémont de Giovanni Tomaso Borgonio (ca 1620-1683) de 1680, dont une nouvelle édition, non signée, a été gravée et complétée dans sa partie orientale à Turin par Jacopo Stagnon en 1772⁴ (fig.6 : Carte du Piémont de Borgonio, seconde édition par Stagnon, 1772) et qui est utilisée par Bonaparte pour concevoir la stratégie de la bataille de Marengo.

Sont aussi à la disposition du Dépôt de la Guerre les cuivres de la Belgique du comte Joseph de Ferraris (1726-1814) dans son édition marchande de 1777⁵ (fig. 7 : Carte des Pays-Bas autrichiens par Ferraris, 1777), qui vient compléter la carte de France des Cassini et qui sera utilisée pendant la bataille de Waterloo. La lecture des cartes par Napoléon a été remise en question par les travaux de Bernard Coppens qui avance que Napoléon et son État-Major avaient « une vision fautive du champ de bataille » et que cette « erreur de localisation a logiquement entraîné des erreurs de commandement », une assertion discutée

2 La BNU de Strasbourg possède un exemplaire de cette carte dédiée à Karl August de Saxe, avec l'indication des graveurs, avec son supplément de 1814, comprenant 45 cartes. Le département des Cartes et Plans de la BnF conserve seulement le tableau d'assemblage (Ge D 17 940).

3 *Tyrolis sub felici regimine Mariae Theresiae rom. Imper. Aug. chorographice delineata*, Vienne, 1774, BnF, Cartes et Plans, Ge DD 2987 (3527, 1-10).

4 *Carta corografica degli Stati di S.M. il re di Sardegna* gravée par Ant. Maria Stagnon, 1772, 1 carte en 4 f. BnF, Cartes et Plans, Ge DD 2987 (5024,4). (Aliprandi, p. 101-113, 221).

5 *Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens*, par le comte de Ferraris, 1 : 87 000, 1777, 25 feuilles.



Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 3 : Carte de la Russie européenne 1812-1814, tableau d'assemblage



Figure 4 : Carte de la Russie européenne 1812-1814, embouchure du Danube

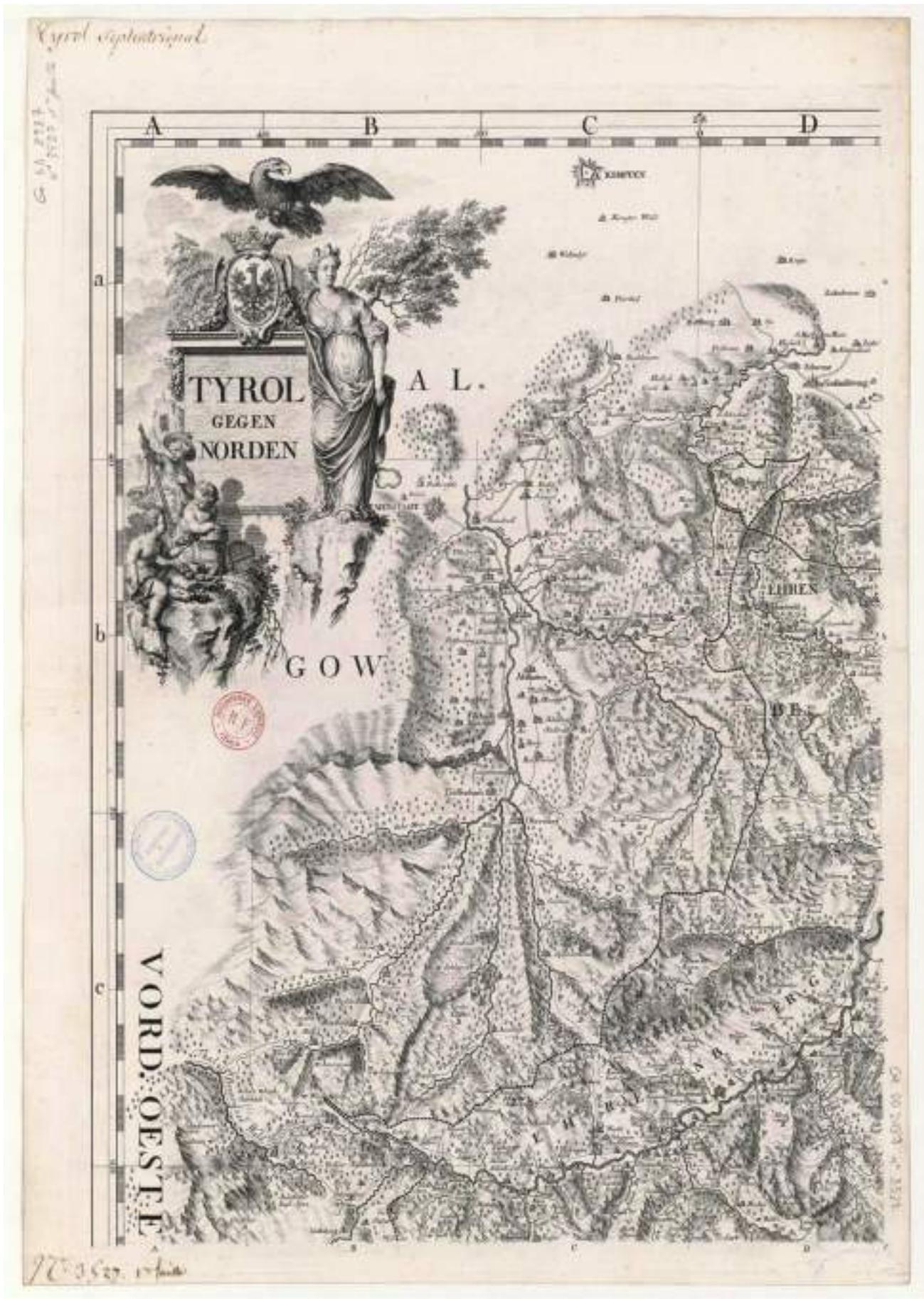


Figure 5 : Carte du Tyrol, 1774



Figure 6 : Carte du Piémont de Borgonio, seconde édition par Stagnon, 1772



Figure 7 : Carte des Pays-Bas autrichiens par Ferraris, 1777

par les spécialistes d'histoire militaire. Tout le débat tourne autour du « Mont-Saint-Jean », village et ferme. Village, que B. Coppens situe au carrefour des routes de Bruxelles et de Nivelles, ce qui correspond au dessin de la *Carte chorographique* de Ferraris, et ferme qui aurait été confondue avec la ferme de la Haie Sainte, située par la *Carte* du même côté que la ferme du Mont-Saint-Jean (représentée deux fois à gauche de la route sur l'exemplaire consulté à la BnF). D'où l'erreur de Napoléon -qui se trompe- comme « probablement de toute l'armée française » n'hésite pas à avancer B. Coppens. La *Carte chorographique* avait pu être largement distribuée par Napoléon puisque le Dépôt de la Guerre en possédait les cuivres, dont le Congrès de Vienne allait exiger la restitution.

Le Dépôt recherche aussi des cartes de Prusse. Le général Sanson effectue des perquisitions à Berlin en 1806 chez les marchands qui détiennent des cuivres appartenant à l'Académie militaire de Berlin, et s'empare des cartes provenant du cabinet du roi de Prusse (Berthaut, t. 2, 38-39). Après le traité de 1815, les réclamations de la Prusse deviendront plus impérieuses, elles porteront sur des documents dont le Dépôt n'a jamais entendu parler, mais surtout sur les cartes des départements réunis (Berthaut, t. 2, 415-419) dont nous allons parler.

Les travaux originaux des ingénieurs français

Plus grand est l'intérêt des travaux effectués par nos ingénieurs à l'étranger, qui, manuscrits, demandent l'exécution de copies avant restitution. Il est de la première importance de garder, par exemple, les levés des départements réunis qui s'inscrivent dans la continuation de la carte de France des Cassini.

En 1800 sont confiés à Guillemot les levés de la carte de Souabe ; pressés par le temps, les ingénieurs se contentent de vérifier et compléter les matériaux existants. Huit feuilles sont achevées en 1802. La gravure commencée en 1806 est appréciée par le Premier Consul qui craint toutefois que sa finesse ne nuise à la solidité de l'œuvre (Berthaut, t. 1, 262-278). En 1814 la carte reste encore incomplète.

Le nombre des départements réunis a augmenté à mesure que sont réalisées les conquêtes révolutionnaires et impériales de 1795 à 1811, année où l'on aboutit à 130 départements. En 1795 apparaissent les neuf départements correspondant à la Belgique actuelle et au Luxembourg, auxquels

s'ajoutent en 1802 les 6 départements piémontais, en 1805 les trois départements de la République ligurienne et en 1808 les trois départements du royaume d'Étrurie. En 1809, les États pontificaux forment deux départements complétés en 1810-1811 par les 14 autres départements de la Hollande, de la Westphalie, des villes hanséatiques et du Valais. Les levés des départements réunis commencent en 1801, ils sont confiés à Jean-Joseph Tranchot (1752-1815) qui s'installe au couvent des Célestins d'Aix-la-Chapelle. Ils seront longs et coûteux. Leur échelle (levés au 1 : 10 000, gravure au 1 : 50 000) est critiquée par Napoléon en 1804 : « Je crois que les ingénieurs travaillent, mais je ne suis pas certain qu'ils travaillent sur de bonnes bases. On leur fait faire des cadastres, et non des cartes militaires ; d'où il suit que dans vingt années on n'aura rien. J'ai eu occasion de m'en assurer dans les départements du Rhin [...], et l'on n'a rien des départements de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre, qui sont véritablement importants. Si l'on s'en était tenu à faire des cartes sur l'échelle de Cassini, on aurait déjà toute la frontière du Rhin» (Napoléon 1^{er}, 81-82). En fait, les travaux avec des levés au 1 : 20 000 se prolongeront jusqu'en 1814. Tranchot dissout alors le bureau de Trèves et ramène le matériel à Paris. Les levés seront réclamés avec constance par les Prussiens et les minutes feront l'objet de plusieurs cessions, dont la dernière est effectuée en décembre 1816. Elles forment 319 planchettes, dont 149 au 1 : 10 000 et 170 au 1 : 20 000 (Berthaut, t.2, 418). C'est un Allemand, le baron Karl von Müffling (1775-1851), qui est chargé de poursuivre les travaux géodésiques. Soutenu par le roi de Prusse, il demande communication des cartes de Tranchot⁶ (fig. 8 : Carte de Coblenz par Tranchot et Müffling, 1810-1816) (Schmidt). En principe, les cartes allemandes restent secrètes, elles ne seront gravées et diffusées qu'en 1868.

Le pays conquis peut participer, directement ou indirectement, aux travaux cartographiques. Ainsi, la *Carte chorographique des départements de la Hollande* a été commencée par le gouvernement hollandais qui a utilisé des sources variées de différentes dates (fig. 9 : Carte de la Hollande, 1810). En 1815, les planches de cuivre et les sources exploitées retournent en Hollande, qui publie en 1823 les dernières feuilles à partir de levés originaux (Vries, 54).

Pour être plus facilement utilisées, les cartes produites par le Dépôt de la Guerre doivent avoir la même échelle. C'est le cas des cartes de Bavière, Suisse et Souabe. Les levés de Souabe, exécutés sous la conduite du général Jean-Victor Moreau (1763-

6 BnF, Cartes et plans, Ge EE 1979 (1-2). Fac-similé, 1965-1979, 1 : 25 000, Ge DD 4270, suite.



Figure 8 : Carte de Coblenz par Tranchot et Muffling, 1810-1816



Figure 9 : Carte de la Hollande, 1810

1813), commandant en chef de l'armée du Rhin et de l'Helvétie, font l'objet des campagnes de l'an VIII et de l'an IX (1800-1801) et sont publiés en 18 feuilles au 1 : 100 000 en 1818⁷ (Fischer). Le partage du travail est aussi pris en compte pour une carte de Suisse qui prolongerait la carte de France de Cassini, mais bientôt un conflit éclata sur le choix du directeur des opérations. Finalement, ce sont les Français qui bénéficient des tensions : l'astronome Maurice Henry (1763-1825) installe le Bureau topographique français en Helvétie en 1803 ; ce bureau sera transféré à Strasbourg, mais il ne pourra achever sa mission dont seuls des documents manuscrits portent la trace (Rickenbacher 25-39).

La fin du rêve cartographique

En janvier 1814, les planches de cuivre confisquées à l'étranger sont mises en lieu sûr. Sous la Restauration est élaboré le traité de Paris du 30 mai 1814 (Berthaut, t.2, 145-165), signé par l'Empereur d'Autriche au nom de la coalition, qui stipule dans son article 2 que le « Royaume de France conserve l'intégrité de ses limites telles qu'elles existaient à l'époque du 1^{er} janvier 1792 » avec quelques augmentations définies dans l'article 3 ; l'article 31 sur les archives et cartes des pays cédés précise qu'elles seront fidèlement rendues en même temps que le pays, « ou, si cela était impossible, dans un délai qui ne pourra être de plus de six mois après la remise des pays mêmes ». Leur restitution par le Dépôt de la Guerre sera une longue opération : commencée en 1814, elle sera poursuivie en 1815-1816 (Berthaut, t. 2, 413-427). On aura une idée sur le volume des archives confisquées en consultant le travail d'Henri Bordier publié en 1855 sur l'histoire des archives de France. Une attention particulière y est portée à l'histoire et à la topographie.

Finalement, il y aura 116 planches de cuivre à rendre aux Alliés (celles de Belgique, Hollande, États de Prusse, Piémont, Saxe, Grand-Duché de Varsovie...), dont le Dépôt tirera 8 375 feuilles pour la somme de 2 800 francs alors que la valeur réelle des documents s'élevait à 30 000 francs (Berthaut, t.2, 413). L'opération sera terminée en janvier 1816. Elle est compliquée par les prélèvements déjà effectués par les officiers prussiens, maîtres du Dépôt en juillet-août 1815.

Si le Dépôt de la Guerre peut conserver une grande partie de ses richesses, c'est grâce aux mesures prises en 1814-1815 pour les mettre à l'abri. « Les saisies

opérées par les commissions d'officiers étrangers qui siégèrent au Dépôt ne furent, après tout, que les conséquences logiques de nos agissements de même nature en Allemagne, en Prusse et en Autriche » (Berthaut, t.2, 427).

Conclusion

L'accaparement des œuvres d'art précède les entreprises napoléoniennes. L'idée première germe sous la Convention et se réalise avec les confiscations effectuées en Belgique. Cartes et œuvres d'art cohabitent. Grégoire écrit en 1794 : « Outre les planches de la fameuse carte de Ferrari, vingt-deux caisses de livres et cinq voitures d'objets scientifiques sont arrivées de la Belgique : on y trouve les manuscrits enlevés à Bruxelles dans la guerre de 1742, et qui avoient été rendus par stipulation expresse du traité de paix de 1769. La République acquiert par son courage ce qu'avec des sommes immenses Louis XIV ne put jamais obtenir. Crayer, Vandyck et Rubens sont en route pour Paris, et l'école flamande se lève en masse pour venir orner nos musées » (Grégoire, 21)

Une grande partie des confiscations est réceptionnée au Louvre, mais elles sont aussi réorientées vers les musées de province ou ceux des capitales des nouvelles conquêtes. Un homme d'envergure va s'atteler à la constitution du musée napoléonien : Dominique Vivant Denon (1747-1825). Il oriente les missions des enquêteurs. Le 14 octobre 1807 une exposition célèbre les œuvres conquises par la grande armée en 1806-07. Si le traité de Paris du 30 mai 1814 évite de parler des restitutions, les premières demandes sont celles des Prussiens le 7 juillet 1815 et les restitutions elles-mêmes se firent à partir de cette date.

On peut avancer que la confiscation des cartes et œuvres d'art procède d'une même volonté : faire de la France le centre de l'Europe, faire du Dépôt de la Guerre et du Musée du Louvre des lieux nécessaires à l'organisation des conquêtes et à la création artistique. Les Anglais sont conscients de la valeur symbolique des collections. Wellington écrit à ce propos : « Tant que ces œuvres resteront, elles ne peuvent manquer de faire vivre dans la nation française le souvenir de ses anciennes conquêtes et d'entretenir son esprit militaire et sa vanité » (Cité par Sollers).

⁷ *Carte topographique de l'ancienne Souabe et d'une portion des pays limitrophes commencée en 1801* par les soins du général Moreau, 1 : 100 000, BnF, Cartes et Plans, Ge EE 575. Dans Gallica à partir des collections de l'Université de Bâle.

Bibliographie

- Aliprandi, L. *Les grandes Alpes dans la cartographie 1482-1885*, Grenoble, Libris. 2 vol.
- Berthaut H., 1902, *Les ingénieurs géographes militaires, 1624-1831*, 2 vol., Paris, Service géographique de l'Armée.
- Bordier H., 1855, *Les archives de la France ou Histoire des archives de l'Empire*, Paris, Dumoulin.
- Coppens B., 2009, *Les mensonges de Waterloo*, Bruxelles-Paris, Éditions Jourdan, 2009.
- Fischer H., 2003, « Die « Carte de la Souabe », 1 : 100 000 (1818-1821) », *Cartographica Helvetica*, 27, p. 3-12.
- Grégoire H., 1794, *Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme*, Paris, Impr. Nationale.
- Napoléon 1er, *Correspondance militaire*, t.3, Paris, Plon, 1876-1877, p. 81-82, lettre à Berthier, 26 octobre 1804.
- Pigeard A., 2013, *L'Allemagne de Napoléon : la Confédération du Rhin, 1806-1813*, Paris, Éditions de la Bisquine, 2013.
- Rickenbacher M. 2007, « L'extension de la carte de France vers la Suisse entre 1780 et 1815 », *Le monde des cartes*, n° 191.
- Schmidt R., 1973, *Die Kartenaufnahme der Rheinlande durch Tranchot und v. Müffling, 1801-1828*, Köln, Bonn, Peter Hanstein Verlag.
- Sollers P., 1995, *Le cavalier du Louvre, Vivant Denon (1747-1825)*, Paris, Plon (Collection Folio).
- Stein W., 2001, « Die französischen Anfänge der Bayerischen Vermessungsverwaltung : Bureau topographique de Bavière, 1801-1807, und Carte de Bavière, 1807-1818 », *Mitteilungsblatt des DW-Bayern*, vol. 53, fasc. 2.
- Tulard J., 1969, « Le Dépôt de la Guerre et la préparation de la campagne de Russie », *Revue historique de l'armée*, nouvelle série, n°3.
- Vries D. de, 1994, « Official cartography in the Netherlands », dans *La cartografia dels Països Baixos*, Barcelona.